1er janvier 2019 : Création du S2E77

pour assurer le service de l'eau aux 90 000 habitants de 98 communes.

Créé le 1er janvier 2019, le Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marne (S2E77) regroupe deux syndicats qui existaient auparavant : le TransprEAUvinois et le Syndicat du Nord-Est 77.

Le rapprochement de ces deux syndicats présentant de nombreuses similitudes (un regroupement de communes rurales, un nombre d'abonnés et un linéaire de réseau quasi identiques) pour n'en créer plus qu'un seul, a été voulu par les élus des communes pour adapter le service de l'eau aux enjeux majeurs de l'eau potable (production, distribution et traitement).

Il faut pouvoir:

- 1. Sécuriser l'approvisionnement en eau, en qualité et quantité suffisante, en diversifiant les sources d'approvisionnement et en créant un nouveau champ captant dans la Bassée,
- 2. Renouveler les réseaux vieillissants,
- 3. Préserver la qualité de la ressource notamment des eaux souterraines des nappes du Champigny, du Saint Ouen et du Lutétien.
- 4. Accéder de façon plus efficiente aux financements des partenaires que sont le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- 5. Organiser la gestion efficace de l'eau potable à un échelon cohérent en mutualisant tout un panel de compétences sur un périmètre plus large

L'objectif de la création de ce grand syndicat est avant tout de rendre un service optimal aux usagers au coût le plus juste.

Dès le 1^{er} janvier 2019, le S2E aura à assurer l'exploitation de l'eau sur 98 communes, dont 26 en délégation de service public et 72 en régie. La Régie du Syndicat s'appuiera pour ce faire, sur l'équipe technique du « SNE77 » dont l'expérience est éprouvée et reconnue. Le Syndicat aura également à mener le projet d'interconnexion des réseaux d'eau déjà bien avancé dans le cadre du TransprEAUvinois. Une première phase de travaux devrait démarrer au début 2020...

Le regroupement de tous les services d'eau des communes en un seul, au sein de ce nouveau syndicat, ne se fera pas sans conserver une collaboration étroite avec les communes et leurs élus qui siègent au syndicat. L'information aux usagers sera également une priorité. Début février, le Syndicat communiquera aux abonnés le prix de l'eau voté en comité syndical fin janvier.